

COMPTE-RENDU
du CONSEIL MUNICIPAL
de BAN-DE-LAVELINE

SEANCE du JEUDI 2 SEPTEMBRE 2021

- Validation, sur la proposition du jury des **Maisons Propres et Fleuries**, de la liste des 15 résidences lauréates du prix 2021 :
 - CLAUDOT Sébastien - 14 rue des Aulnes
 - Maison de Laveline - 5 rue du 8 Mai
 - PIERRAT Bernard – 26 chemin de la Rochière
 - GALMICHE Daniel et VOINSON Colette - 1 Bréhaoutte
 - ANCEL Claude – 14 Québrux
 - THOMAS Marie – 5 chemin du Rain Coué
 - VALENTIN Philippe - 16 chemin du Rain Coué
 - VALETTE Claude - 43 Velupaire
 - GALMICHE Thierry - 28 rue du 8 Mai
 - CHOPAT Francis – 15 rue de Verpellière
 - HUMMEL Michel - 18 Québrux
 - LAURENT Jacques - 26 rue de la Petite Côte
 - GRANDPRÉ Danielle – 21 Marimont
 - TERSER Kevin et HEITZ Alexandra - 3 Honville
 - SMADIT Paulette – 37 rue de la Petite Côte

A compter de cette année, au lieu du virement habituel, les lauréats se verront remettre un bon d'achat d'une valeur de 25 €, à présenter chez un horticulteur local

- Validation d'une **convention entre la CASDDV (Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges) et la commune concernant la mise à disposition de salles communales pour l'accueil extra-scolaire des enfants** (centre aéré avec Lor'Anim en juillet dans les locaux de la cantine-garderie, et RAM avec Mme Fornaciari salle Aquilina et annexe mairie du RdC toute l'année)

- Approbation de la **motion** proposée par l'**Association des Communes Forestières Vosgiennes**, en réaction aux mesures prévues par le gouvernement pour financer l'ONF, notamment à une augmentation significative de la participation des communes forestières.

En effet ce n'est pas aux communes qu'il revient d'équilibrer les comptes de l'ONF et de subir de plein fouet la suppression de plusieurs centaines de postes d'agents ONF alors qu'elles souffrent déjà de la crise sanitaire qui détruit peu à peu leurs forêts (scolytes, dépérissement...) et fragilise leur budget.

Question diverse :

Le conseil municipal a décidé, en raison du contexte sanitaire, de **ne pas organiser le Repas annuel des Anciens** en octobre 2021.

Comme l'an dernier, ce sera donc des colis de Noël qui seront proposés aux Lavelinois de 70 ans et plus.

Le 03 septembre 2021

Le Maire,
Stéphane DEMANGE

